

Chronique bibliographique

NICHOLAS BALA, *Youth Criminal Justice Law*, Toronto, Irwin Law, 2003, 613 p., ISBN 1-55221-057-X.

Nicholas Bala, professeur à l'Université Queen's depuis 1980, est une figure marquante du droit de l'enfance et de l'adolescence, en ce qui a trait aux questions tant de délinquance juvénile que de protection de la jeunesse. Il est l'auteur de nombreux articles et ouvrages en la matière, notamment du traité *Young Offenders Law*, publié dans la collection « Essentials of Canadian Law », en 1997. Cette collection s'attache à l'étude des principaux domaines du droit public canadien, poursuivant l'objectif d'une synthèse rigoureuse et concise à l'intention des étudiants et des praticiens du droit.

Youth Criminal Justice Law, qui paraît aujourd'hui dans la même collection, s'inscrit dans la foulée de l'entrée en vigueur de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (Youth Criminal Justice Act)*, le 1^{er} avril 2003. Cette loi rendait caduc le traité précédent : aussi Nicholas Bala s'est-il appliqué à le réécrire à la lumière des nouvelles dispositions législatives applicables. En ce sens, on pourrait dire que *Youth Criminal Justice Law* constitue la deuxième édition de l'ouvrage précédent de l'auteur, *Young Offenders Law*. Certains éléments pourraient appuyer pareille proposition. Par exemple, les deux ouvrages sont structurés autour de dix chapitres aux intitulés identiques, aux plans similaires. À certains égards, *Youth Criminal Justice Law* se présente comme une mise à jour de *Young Offenders Law*. Il en va ainsi dans le cas du premier et du troisième chapitre, comme dans celui du dernier. Il est toutefois aisé de comprendre le choix éditorial d'un nouveau traité : choisir un titre en

harmonie avec celui de la loi, mais surtout refléter l'ampleur des récentes modifications législatives. Plusieurs chapitres ont dû être entièrement réécrits vu l'importance des changements apportés aux règles de droit pertinentes, on pense notamment au chapitre 8, sur la détermination de la peine, et au chapitre 9, sur l'application des peines pour adultes et la divulgation de l'identité de certains adolescents ayant commis des crimes graves.

D'entrée de jeu, l'auteur affirme que les questions de justice juvénile doivent être situées dans un contexte sociopolitique plus large que le traditionnel horizon juridique, entendu dans son sens classique. C'est à cette tâche que s'emploient les trois premiers chapitres, bien que cette préoccupation traverse l'ensemble de l'ouvrage et que l'auteur mette un soin constant à présenter la nouvelle loi par référence à l'ancienne pour mieux en faire voir les enjeux. Dans cette veine, le lecteur appréciera également les renvois fréquents aux études psychologiques ou criminologiques pertinentes, les nombreuses mentions à la politique québécoise en matière de délinquance juvénile, « among the most supportive of children and youth in Canada », de même que les comparaisons avec les pratiques en vigueur dans d'autres pays (aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande, notamment).

Le premier chapitre, intitulé « Responding to Youth Crime in Canada », aborde l'impact de la psychologie adolescente sur la criminalité juvénile (besoins de tester les limites sociales, immaturité, difficulté à entrevoir les conséquences de ses actes, sentiment d'invulnérabilité, et ainsi de suite) et retrace l'historique du système de justice juvénile, en passant par les fondements paternalistes de